Le Bois du Clos

Localisation : commune de Pranzac

Historique : Pressenti par N. Casteret en 1936, la désobstruction de l'effondrement d'où sort une buée en hiver est commencée en 1968 par l'ASC qui abandonnera. En 1978, les spéléos de l'ARS LR reprennent le chantier mais ce n'est qu'en 1986 après creusement d'un puits de 10 m qu'ils déboucheront dans la cavité. En 1995, ouverture d'une seconde entrée qui permet d'accéder aux lacs en évitant les parties gazées proches de l'entrée d'origine.

Conditions de visite :
Accès réglementé, le parking se situe à gauche du chemin à environ 800 m de l'Hermitage. L'entrée 2 est située 10 m plus loin dans l'axe de la clairière servant de parking.
Une désobstruction est en cours au fond du puits d'entrée, il ne faut donc pas descendre au fond mais prendre le boyau descendant à mi- puits (nécessité d'une échelle ou d'une corde)
Matériel nécessaire : cuissard, longes et poignée pour la progression de la salle des lacs.
La partie des lacs est équipée en fixe, il faut absolument se longer sur les mains courantes car le pont argileux au-dessus des lacs s'effondre régulièrement.

Points forts de la cavité :
La cavité comporte de grands volumes. Le parcours idéal va de l'entrée 2 aux lacs.
Les lacs du Bois du Clos sont un regard sur la nappe de la Touvre (plongée à au moins -40 m).

Topographie :
Développement : 1350m Profondeur : -55m

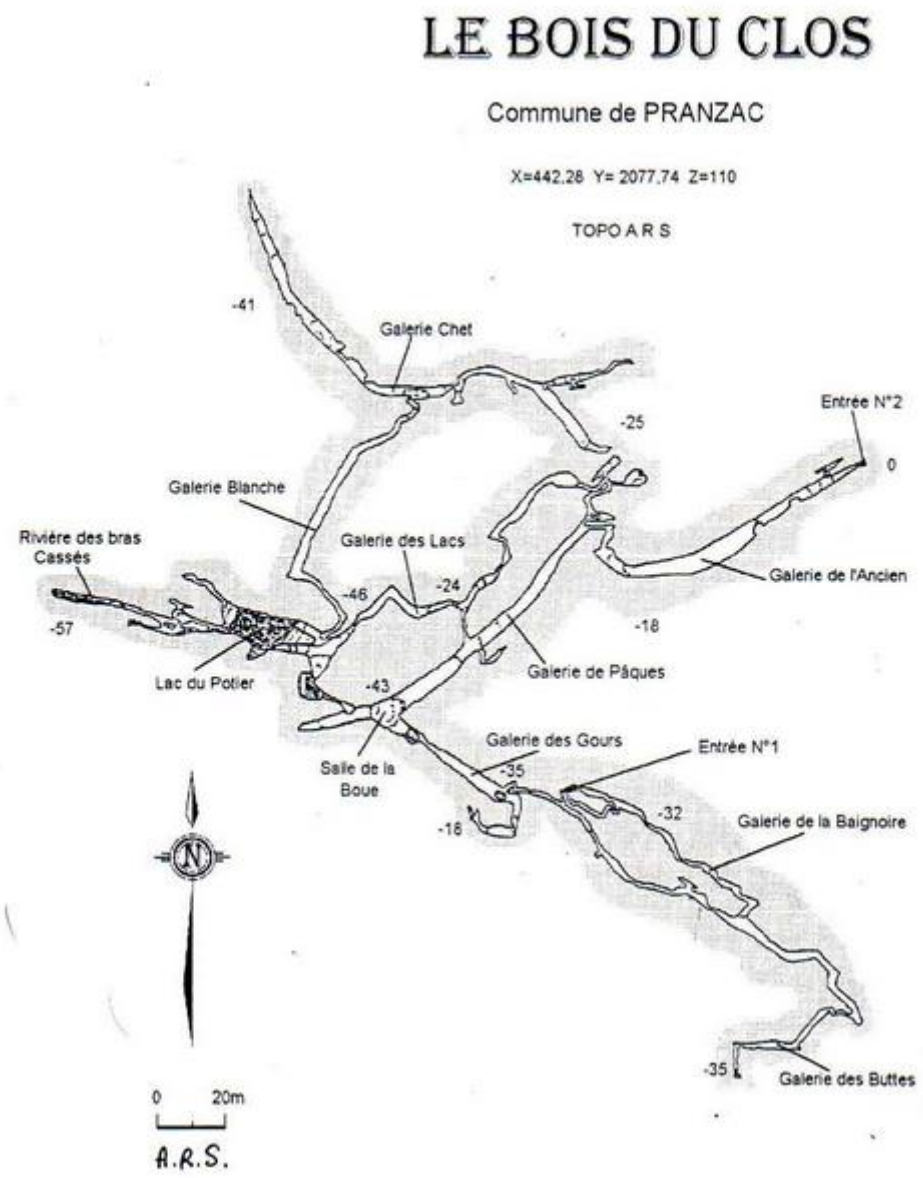

En dehors des journées Aliénor, en Charente comme partout, l'accès des cavités est réglementé, c'est pourquoi avant toute visite, contactez le CDS 16 ou les clubs locaux.
Numéro d'urgence CT secours O. Gerbaud 06 33 00 67 24.